

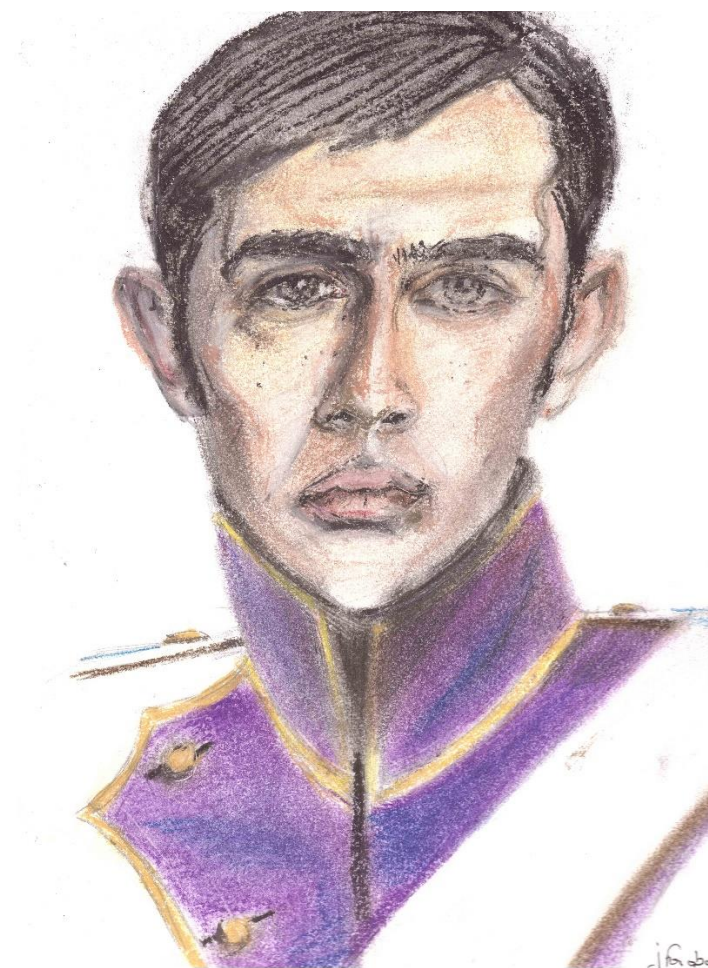


*JEAN ARRACHART*



[www.arrachart.eu](http://www.arrachart.eu)

## JEAN CLAUDE MAGLOIRE ARRACHART SOLDAT DU PREMIER EMPIRE (1779-1864)



Portrait réalisé par Jérôme FORABOSCO, à partir du signalement de sa fiche militaire.

Le point de départ de la généalogie de cette branche ARRACHART, est la découverte, par hasard, de la fiche d'un soldat qui décède à l'*Hôtel Impérial des Invalides de Paris*. À la vue de son patronyme, j'ai souhaité en savoir un peu plus. Une description sommaire de ses *états de services* a éveillée ma curiosité. Je vous laisse découvrir le résultat de mes recherches.

La particularité de cette branche ARRACHART est que c'est la seule où je trouve mon patronyme écrit indifféremment HARRACHART ou ARRACHART. Celui de son épouse est également malmené, sur les actes de naissance de ses enfants. Je retrouve dans les actes de mariage de François Jean Baptiste, et de Marie Louise Augustine, fils et fille de Jean Claude Magloire, que nous retrouverons plus loin, des mises au point sur l'orthographe de ces patronymes.

Acte de mariage de François Jean Baptiste ARRACHART et Clémence Louise Henriette LEGENDRE, le mardi 21 août 1838, à Villeneuve-le-Roi

*« Le pere et la mere de l'époux ainsi que les quatre témoins au présent mariage déclarent et font serment que les noms de HARRACHART ainsi porté dans l'acte de naissance de l'époux doit s'écrire sans h attendu que son nom est véritablement ARRACHART, il en est de même pour la mère de l'époux dans le meme acte dont le nom est écrit SAIVETTE au lieu de SEVESTRE qui est le veritable nom de cette dame. »*

Acte de mariage de Marie Louise Augustine ARRACHART et Jacques Isaïe CHIRON, le mardi 18 février 1840, à Rungis

*« L'épouse et les quatre témoins du présent mariage, déclarent et font serment que c'est par erreur que le nom du père de l'épouse est orthographié par un (H) pour première lettre de son nom, attendu que son nom est bien orthographié par un (A) pour première lettre ainsi qu'il suit (ARRACHART)*

Afin de mettre en évidence les problèmes d'orthographe des patronymes je garde, l'orthographe d'origine. Ce qui prouve que des branches familiales, que l'on peut croire différentes, ont en fin de compte la même origine.

## **Génération 1 & 2**

Jean Claude Magloire est le seul enfant que je connaisse de :

Jacques Magloire ARRACHART, maître perruquier

Est né vers 1730 en un lieu que je n'ai pas encore découvert. Il décède avant son épouse.

Je n'ai pas d'exemple de sa signature puisqu'il est absent au moment de la naissance de son fils.

Il épouse à une date non connue, en un lieu non connu

Marie Anne JUSSEAUME,

Née le lundi 13 août 1736 à Savigny-sur-Orge (91600)

Décédée le primidi 1<sup>er</sup> floréal an XIII, soit le dimanche 21 avril 1805, à Juvisy-sur-Orge (91260)

Fille de :  
 Louis JUSSEAUME, vigneron  
 Et de  
 Marie Geneviève LADOUSSE ; vigneronne

Baptême de  
 Marie Louise  
 Jusseaume

L'an mil sept cents trente six le treizième jour d'aoust est  
 née et a été baptisée Marie Louise fille de Louis Jusseaume  
 vigneron demeurant à Savigni, et de Marie Geneviève Ladosse  
 sa femme, parein Estienne Couchant manoeuvre, mareine  
 Marie Louise Dufour fille de Genty Dufour vigneron demeurant  
 à Savigni les quels ont signé avec nous F. L. Gaultier Curé  
 Estienne Couchant Marie Louise Dufour

« Baptême de Marie Louïse JUSSEAUME

L'an mil sept cent trente six le treizième jour d'aoust est née et a été baptisée Marie Louïse fille de Loüis JUSSEAUME vigneron demeurant à Savigni, et de Marie Geneviève LADOUSSE sa femme, parein Estienne COUCHANT manoeuvre, mareine Marie Louïse DUFOUR fille de Genty DUFOUR vigneron demeurant à Savigni lesquels ont signé avec nous  
 Signé: F. L. GAULTIER curé ; Estienne COUCHANT ; Marie Louise DUFOUR »

Elle décède le primidi 1<sup>er</sup> floréal an XII, soit le dimanche 21 avril 1805, à Juvisy-sur-Orge (91260)

14 Le premier floréal an treize Acte de Decès de Madame  
 Jusseaume Marie Louise <sup>Mari</sup> <sup>harrichard</sup> veuve aujourd'hui à Moinat  
 natif de Languy Suvoisy, Département de Seine et Oise, âgé  
 de soixante neuf ans. Sur la déclaration auv faite par Madame  
 Marie Claude ne tradit <sup>deux fois</sup> âgé de quarante six ans natif de  
 Sezanne sur Oise, demeurant à Juvisy et Madame Conlon  
 Mouton natif de huit fois, âgé de quarante six ans, demeurant au dit  
 Juvisy, laquelle tous les deux ont déclaré avoir signé le présent acte  
 d'état civil suivant l'acte par moi Milly Charles adjoint au maire de  
 l'audit Juvisy & parant les fonctions d'officier public ce jour mois et  
 an que dessus

Milly  
 adjoint

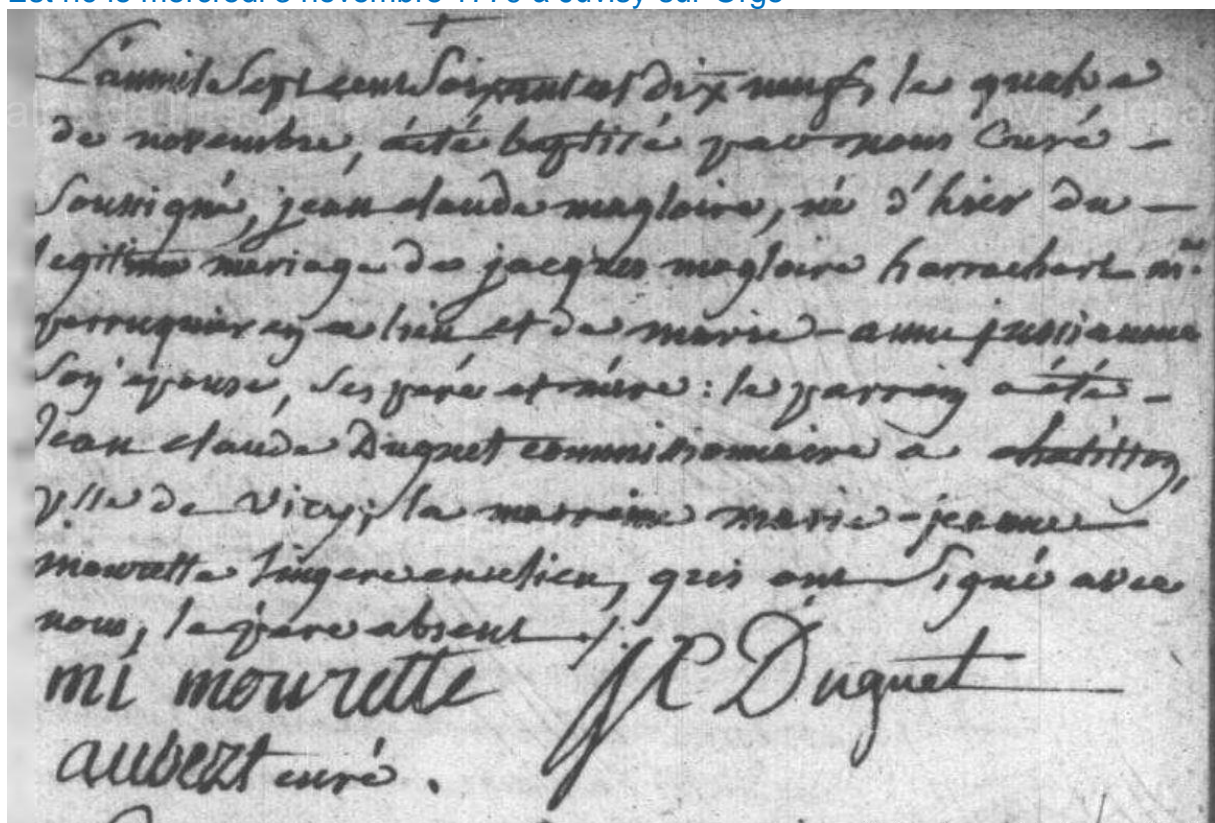
« du premier floréal an treize acte de décès de madame **JUSSEAUME Marie Anne** veuve **HARRACHART** décédée aujourd'hui à Minuit natif de Savigny sur Orge, département de Seine et Oise, âgée de soixante neuf ans; sur la déclaration à moi faite par Madame Marie Claudine **RADET BEAUFORT** âgée de quarante six ans, native de Sainte Anne en Brie, demeurant à Juvisy et Madame **COURTOIS Maitre Mousse** natif de Nuit Fete, agé de quarante un ans, demeurante audit Juvisy, lesquelles temoins onte déclarée nesavoir signer. Le présent acte constaté suivant la loi par moi **MILLY Claude** adjoint a la mairie du susdit Juvisy & faisant les fonctions d'officier public ce jour mois et an que dessus.  
Signé: **MELLY** adjoint »

J'ai fait des recherches à Savigny-sur-Orge à partir de la date de naissance déduite de son âge, et du lieu de naissance, indiqués sur son acte de décès. Je n'ai rien trouvé. Cet âge est-il erroné ? Son lieu de naissance est-il faut ? Peut-être retrouverais-je cet acte, au détour de futures recherches.

Ils ne semblent pas s'être mariés à Juvisy, où j'ai fait des recherches, bien que ce soit la commune de naissance de l'épouse et que ce soit également le lieu de naissance de leur fils.

### Jean Claude Magloire **HARRACHART**

Est né le mercredi 3 novembre 1779 à Juvisy-sur-Orge



« L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le quatre de novembre, a été baptisé par nous curé, soussigné, **Jean Claude Magloire**, né d'hier du légitime mariage de **Jacques Magloire HARRACHART** maître perruquier en ce lieu et de **Marie Anne JUSSIAUME** son épouse, ses père et mère: le parrain a été **Jean Claude DUGNET** commissionnaire à Chatillon ville de Viry; la marraine **Marie-Jeanne MOURETTE** lingère entretien, qui ont signé avec nous, le père absent.  
Signé: **Mi MOURETTE ; JC DUGUET ; AUBERT** curé »

Il n'est pas indiqué où il réside, au moment de son enrôlement dans l'armée

NUMÉROS D'ENREGISTREMENT et SIGNALEMENTS.	DATES DES ENGAGEMENTS, des réquisitions, des conscriptions, des incorporations, et de l'arrivée au corps.	NUMÉROS DES BATAILLONS ou ESCADRONS, et des COMPAGNIES.	GRADES, DATES DES NOMINATIONS et des BREVETS D'HONNEUR.	DATES ET MOTIFS DES SORTIES DU CORPS, BLESSURES, GENRE DE MORT, ACTIONS D'ÉCLAT, ET CAMPAGNES DE GUERRE.
N.° 943. <i>Jean Claude Magloire HARRACHART</i> fils de Jacques Magloire et de Marie Anne Jusseaume né le 3 Novembre 1779 à Juvisy canton de Longjumeau département de Seine et Oise. taille d'un mètre 69 centimètres visage ovale front haut yeux gris nez aquilin bouche moyenne menton pointu cheveux bruns sourcils bruns	conscriit de l'an 8 Arrivé au 39° le 10 floréal an 9	1er bataillon - 16e compagnie 1er bataillon - 3e compagnie 3e bataillon - 3e compagnie	<i>Fusilier</i>	Les campagnes de la flottille aux an 12 et 13 celles de vendémiaire an 14, l'an 14, 1806, 1807 et 1808 à la grande armée Celle de 1809 en Espagne Un coup de lance au bras droit; un coup de sabre au poignet droit; un coup de feu au pied gauche, reçu au combat d'Altkich le 5 juin 1807 Un coup de feu à la main droite reçu au combat de Tamame le 18 octobre 1809 Congédié avec retraite le 28 septembre 1810

### Numéros d'enregistrement et signalements

N° 943

### Jean Claude Magloire HARRACHART

Fils de Jacques Magloire et de Marie Anne JUSSEAUME

né le 3 novembre 1779 à Juvisy

canton de Longjumeau

département de Seine et Oise

taille d'un mètre 69 centimètres

visage ovale - front haut

yeux gris - nez aquilin

bouche moyenne - menton pointu

cheveux bruns - sourcils bruns

### Dates des engagements, des réquisitions, des conscriptions, des incorporations, et de l'arrivée au corps.

Conscrit de l'an 8

Arrivé au 39° le 10 floréal an 9 (30 avril 1801)

### Numéros des bataillons ou escadrons, et des compagnies.

1er bataillon - 16e compagnie

1er bataillon - 3e compagnie

3e bataillon - 3e compagnie

### Grades. Dates des nominations et des brevets d'honneur.

fusilier

### Dates et motifs des sorties du corps, blessures, genre de mort, actions d'éclat, et campagne de guerre.

Les campagnes de la flottille aux an 12 et 13

celles de vendémiaire an 14, l'an 14, 1806, 1807 et 1808 à la grande armée

Celle de 1809 en Espagne

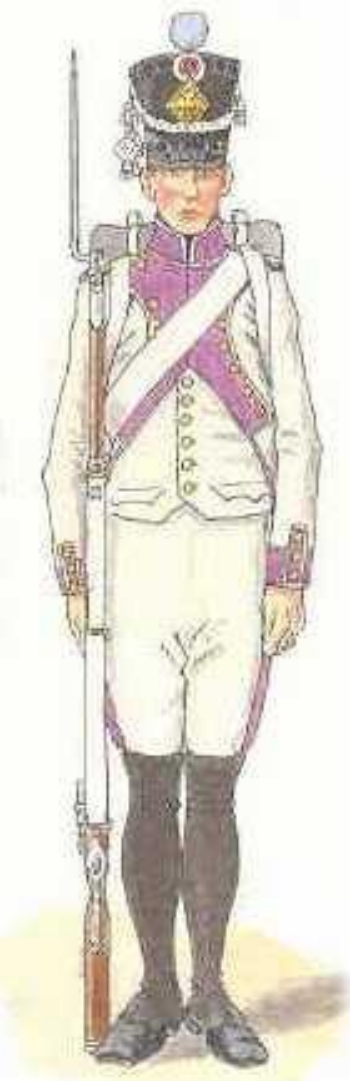
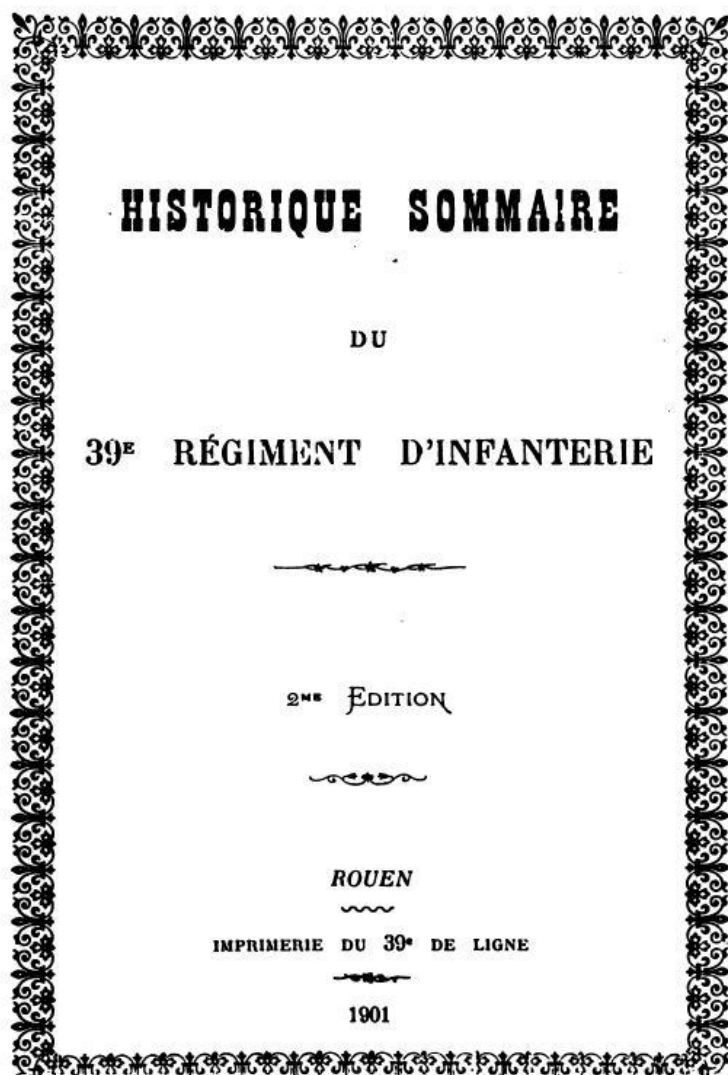
Un coup de lance au bras droit; un coup de sabre au poignet droit; un coup de feu au pied gauche, reçu au combat d'Altkich le 5 juin 1807

Un coup de feu à la main droite reçu au combat de Tamame le 18 octobre 1809

Congédié avec retraite le 28 septembre 1810

C'est à partir de cette description qu'a été réalisé le portrait qui est en première page.

Voici ce que j'ai pu reconstituer de sa vie militaire.



Téléchargé avec Google, depuis le « Havard collège Library »

Uniforme des soldats du 33<sup>ème</sup> au 40<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de ligne pour l'année 1807.

[https://www.1789-1815.com/inf\\_ligne\\_1807.htm](https://www.1789-1815.com/inf_ligne_1807.htm)

Alors qu'il tenait garnison à Rouen, ce régiment est dissous en 1990, au cours d'une des restructurations récentes de l'Armée française.

Il a fait toute sa carrière militaire au 39<sup>ème</sup> régiment d'Infanterie de Ligne.

Il est « *conscrit de l'an 8* », soit en 1799. Il a 20 ans.

Il arrive au 39<sup>ème</sup>, le primidi 10 floréal an IX, soit le jeudi 30 avril 1801. Il est affecté à la 16<sup>ème</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon.

Il passe ensuite à la 3<sup>ème</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon, puis à la 3<sup>ème</sup> compagnie du 5<sup>ème</sup> bataillon.

Je n'ai aucune indication sur les dates, ni sur les motifs de ces changements. Je pense qu'il s'agit de réorganisations à la suite des différentes campagnes.

Il est incorporé pendant le consulat, peu après le « *coup d'état dit du 18 brumaire* » qui se déroule l'octidi 18 brumaire an VIII, soit le samedi 9 novembre 1799, et qui met en place le *Consulat* en renversant le *Directoire* qui a duré de 1795 à 1799. La constitution de l'an VIII établit alors un régime politique autoritaire dirigé par trois consuls et en réalité par le seul *Premier consul Napoléon Bonaparte*, qui deviendra Consul à vie en 1802. Le Consulat a duré jusqu'à l'octidi 28 floréal an XII, soit le vendredi 18 mai 1804, date de la fin de la Première République française et de la proclamation du Premier Empire.



Coup d'état du 18 brumaire an VIII et les consuls : *Cambacérès, Bonaparte et Lebrun*

Il arrive après une campagne qui se termine par un traité signé le décadi 20 pluviôse an IX, soit le lundi 9 février 1801. Cette campagne a vu la victoire de Bonaparte sur les autrichiens à Marengo le quintidi 25 prairial an VIII, soit le samedi 14 juin 1800 et celle du général Moreau le duodi 12 frimaire an IX, soit le mercredi 3 décembre 1800.



Général de division Jean Victor Marie MOREAU (1763-1813)

Son nom est gravé sur la 13<sup>ème</sup> colonne de l'Arc de Triomphe de l'Etoile

« Levée en 1629 sous le règne de Louis XIII par le baron de MESLE, à Liège, pour la garde du prince archevêque de Liège, ce Régiment fut d'abord incorporé au titre étranger dans une armée que le cardinal de RICHELIEU dirigeait sur les Alpes, et assista au combat de Veillane. »

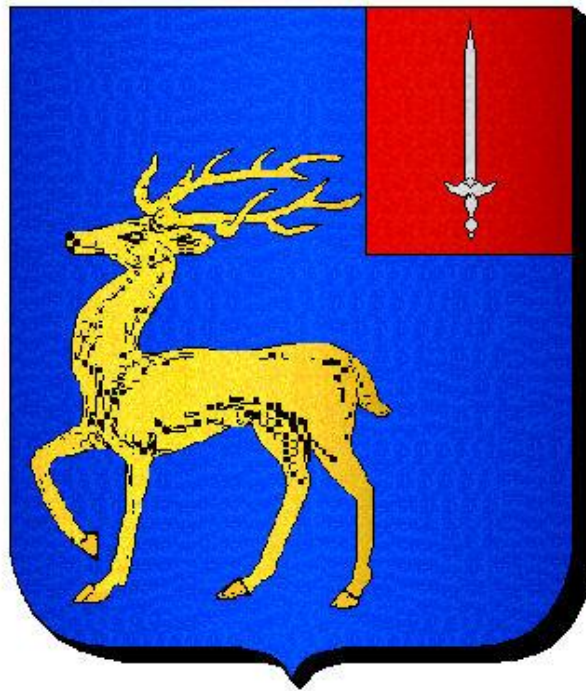
Cette ville est située dans le Piémont. Je n'ai pas retrouvé la date de cette bataille.

L'histoire de ce régiment est lacunaire du quintidi 25 prairial an XIII, soit le samedi 14 juin 1800 au primidi 1<sup>er</sup> vendémiaire an XII, soit le samedi 24 septembre 1803.

Voici ce que vécu Jean Claude Magloire ARRACHART comme fusilié dans ce régiment :

**Le colonel Antoine Louis POPON baron de MAVCVNE** (vendredi 21 février 1772-mercredi 18 février 1824), est nommé chef de cette demi-brigade sur le champ de bataille, après l'attaque de Tauflern, lors de la campagne d'Italie, en l'an VII. Il y avait servi comme capitaine et chef de bataillon. Il finira général de division. Je n'ai pas trouvé son portrait, juste les photos des armes de sa famille et celle de sa sépulture au cimetière du Père-Lachaise.





*Popon de Maucune Antoine Louis Baron d'Empire  
D'azur au cerf d'or au franc canton des barons  
militaire 10 septembre 1808*

*Son nom est gravé sur la 35<sup>ème</sup> colonne de l'Arc de Triomphe de l'Etoile*

*« Un arrêté des Consuls du 24 septembre 1803 supprime la dénomination de demi-brigade, et en rétablit celle de régiment. »*

La demi-brigade se trouvait à Cherbourg lorsqu'elle fut transformée en régiment.

*« Sous l'empire les drapeaux sont modifiés : d'un côté « L'empereur à tel régiment », sur l'autre coté sont inscrites les batailles auxquelles le régiment a pris part. »*



*Drapeau de 1804*



*Drapeau de 1812*

*« En 1804, les enseignes furent surmontées d'un aigle doré aux ailes à demi déployées ; elles étaient ornées de cravates tricolores, de franges et de broderies d'or. »*

*« En octobre le 39<sup>ème</sup> fut envoyé par mer au camp de Boulogne, camp d'instruction, où se préparait une armée destinée à débarquer en Angleterre.*

*Le 21 avril 1804, le 39<sup>ème</sup> reçut ses aigles du général NEY, qui allait devenir Maréchal, et prit part, le 16 août, à la grande cérémonie dans laquelle BONAPARTE, proclamé empereur sous le nom de Napoléon I<sup>er</sup>, depuis le 18 Mai, vint distribuer aux troupes les insignes de la Légion d'honneur, pendant qu'une division de la flottille, récemment partie du Havre, se réfugiait contre le gros temps à Boulogne, échangeait avec les vaisseaux anglais une vive canonnade.*

*L'enthousiasme était grand parmi les troupes, la visite de l'Empereur l'excita davantage encore. Le camp du 39<sup>ème</sup> reçut sa visite. Le plus ancien de l'ancienne 39<sup>ème</sup> demi-brigade lui est présenté. Il l'interroge, veut savoir où il a combattu, ou il a été blessé, et lui accorde une pension.*

*Tous les préparatifs étaient faits pour une descente en Angleterre, et les troupes étaient soumises à de nombreux exercices d'embarquement.*

*Les revers subis par notre flotte, à laquelle le mauvais temps avait interdit l'entrée de la Manche, et une forte coalition formée par l'or de l'Angleterre, forcèrent l'Empereur à changer ses plans et à porter la guerre sur le Danube.*



Maréchal Michel NEY, duc d'Elchingen, prince de la Moskova (1770–1837)

Tableau de François GERARD

Son nom est inscrit sur la 13<sup>ème</sup> colonne de l'Arc de Triomphe de l'Etoile

## CAMPAGNE DE 1805

*Le 39<sup>ème</sup> fait partie du 6<sup>ème</sup> corps, sous les ordres du Maréchal NEY.*

*Le 39<sup>ème</sup> est en tenue de parade, culotte blanche, guêtres noires, les grenadiers ont le bonnet en tête avec le plumet, ainsi que l'infanterie légère.*

*Officiers et soldats portent des branches de chêne sur leurs chapeaux, comme présage de la victoire remportera sur les ennemis.*

*Le 39<sup>ème</sup> prend part à la fameuse marche sur Ulm, où l'Empereur va faire, sans coup férir, l'armée ennemi prisonnière.*

*Mis en marche au commencement de septembre, le 39<sup>ème</sup> arrive le 13 octobre sur le Danube au pont d'Elchingen, que l'ennemi a détruit. On essaie de le rétablir, mais le feu de l'artillerie et de l'infanterie autrichiennes en rendent les approches intenable. C'est alors que les grenadiers du 39<sup>ème</sup> et les carabiniers du 6<sup>ème</sup> voltigeurs, écoutant que leur courage, se précipitent sur les poutrelles, sans attendre qu'elles soient revêtues de leur plancher, traversent ainsi le pont et tombent sur l'ennemi ; ils le forcent après un combat opiniâtre, à évacuer les premières maisons, derrière lesquels ils s'étaient retranché, et d'où ils nous faisaient le plus grand mal.*

*Le pont était devenu plus praticable. Sur les ordres de NEY, le 39<sup>ème</sup> le franchit rapidement, se jette sur l'autre rive et s'y maintient, afin de protéger le passage du reste des troupes.*

*Un moment séparé du deuxième bataillon par la cavalerie ennemie, le 1<sup>er</sup> bataillon (Celui de Jean Claude Magloire) soutient seul le combat ; le 2<sup>ème</sup> parvient à le rallier, et les deux bataillons enlèvent le plateau de Saint Wolfgang et poursuivent de leur feu les Autrichiens en fuite.*

*Cette victoire, qui coupait en tronçons une colonne ennemie, et en rejetait l'un des deux dans Ulm, achevait l'investissement de cette place. Pour la faire tomber, Napoléon donne l'ordre au maréchal NEY d'enlever les hauteurs de Michelsberg, qui la dominait ; cet ordre est exécuté brillamment par les troupes du maréchal, au premier rang desquelles figure le 39<sup>ème</sup>.*

*Le 19 octobre, la place capitule, et le 20, la garnison autrichienne, avec le général MACK, en tête, défile devant l'Empereur. Pendant ce défilé, le 39<sup>ème</sup> avait pris position, avec le corps du maréchal NEY, au centre des troupes, derrière l'Empereur. C'était une place d'honneur que l'Empereur avait voulu donner au valeureux 6<sup>ème</sup> corps.*

*Ce succès sans précédent, qui détruisait une armée ennemie de 80.000 hommes, était dû au génie de Napoléon. Le soldat s'en rendait bien compte et disait : « Notre Empereur a trouvé une nouvelle manière de faire la guerre : il ne la fait plus avec nos bras, mais avec nos jambes. »*

*Le soir même de la capitulation d'Ulm, on lut au 39<sup>ème</sup> cet ordre de l'Empereur :*

*« Soldats, je vous avait annoncé une grande bataille, mais grâce aux mauvaises combinaisons de l'ennemi, j'ai pu obtenir le même succès, sans courir aucune chance et, ce qui est sans exemple dans l'histoire des nations, un aussi grand résultat ne nous affaiblit pas de plus de 1.500 hommes hors de combat.*

*Soldats, ce succès est dû à votre confiance sans bornes dans votre Empereur, à votre patience à supporter les fatigues et les privations de toute espèce, à votre rare intrépidité... »*

*Le 39<sup>ème</sup> fut désigné pour escorter les prisonniers. Sa mission terminée, il reprit sa place dans le corps du maréchal NEY ; opposé, dans le Tyrol, à une armée commandée par l'archiduc Charles, pendant que l'Empereur livrait à l'armée autrichienne la bataille d'Austerlitz. »*

*Le lundi 2 décembre 1805*

*« Un peu plus tard, le 39<sup>ème</sup> est détaché au parc d'artillerie ; c'est un temps de repos pour le Régiment, repos bien nécessaire, car la troupe, accablée de fatigue, souffrait encore du froid et de la faim ; en trois mois, le soldat avait fait près de 500 lieues en se battant. »*

*Selon le site [www.mesures.org](http://www.mesures.org), la lieue terrestre de cette époque est de 4.444,44 mètres. Ce qui signifie que ces soldats ont fait près de 2.222 kilomètres, en trois mois, soit environ 740 kilomètres par mois.*

*« Dans cette marche rapide, l'habillement et la chaussure des hommes avaient eu beaucoup à souffrir. Le soldat supportait toutes ces misères avec une gaité et un entrain admirables. L'hiver arrivait ; le 39<sup>ème</sup>, ainsi que tout le corps du maréchal NEY, alla prendre ses cantonnements dans l'électorat de Salzbourg, du côté de Klagenfurth ; il comptait 60 officiers et 1400 hommes.*

*Le Régiment se refit peu à peu dans ses cantonnements, auxquels en succédèrent d'autres, toujours en Bavière.*

## CAMPAGNE EN 1806

L'Autriche avait signé la paix à Presbourg, mais la Prusse se déclara contre la France en 1806. L'Empereur concentra l'armée, et le 14 octobre 1806, il livra la bataille d'Iéna. Le 6<sup>ème</sup> corps, dont le 39<sup>ème</sup> faisait toujours partie, était ce jour-là en réserve ; il fut employé à la poursuite de l'armée prussienne et vint investir Magdebourg, qui capitula le 8 novembre.



La charge des hussards

Le 39<sup>ème</sup> n'avait eu l'heureuse fortune de prendre part à aucune des grandes actions de cette brillante campagne ; mais, dans ces marches rapides, qui harcelaient l'ennemi et l'empêchait de se grouper pour opposer une sérieuse résistance, le Régiment n'en avait pas moins eu l'occasion de faire preuve de résistance, d'énergie, de discipline, d'entrain, et il pouvait s'appliquer ces éloges dans la lettre interceptée d'un officier prussien :

« S'il ne fallait que se servir de nos bras contre les Français, nous serions bientôt vainqueurs ; ils sont petits, chétifs, un seul de nos Allemands en battrait quatre ; mais ils deviennent au feu des êtres surnaturels ! Ils sont emportés avec une ardeur inexprimable, dont on ne voit aucune trace chez nos soldats... »

## CAMPAGNE DE 1807

*L'Empereur, maître de la Prusse, voulut atteindre la Russie, pour la rallier de force à son système de blocus continental.*

*Mis en marche vers la Vistule, le 39<sup>ème</sup> y arriva le 8 décembre 1806, en vue de Thorn, situé sur la rive droite ; il fallait donc pour l'occuper, franchir le fleuve. L'ennemi avait eu soin de détruire le pont de bois qui reliait le faubourg à la ville ; heureusement les bateliers polonais vinrent à notre secours. Quelques compagnies du 39<sup>ème</sup> et du 6<sup>ème</sup> Léger s'aventurèrent bravement sur le large lit de la Vistule, et, en naviguant à travers d'énormes glaçons, virent aborder la rive opposée sous le feu de l'ennemi, et le mirent en fuite.*

*Avant de prendre ses quartiers d'hiver, Napoléon résolut de frapper un grand coup. Il avait projeté un grand mouvement tournant par son aile gauche, où se trouvait le 39<sup>ème</sup>, pour rejeter les Russes dans les contrées boisées et marécageuses de l'intérieur de la Pologne.*

*Le 39<sup>ème</sup> allait donc avoir de nouvelles marches à entreprendre. Malheureusement le temps est devenu affreux ; un dégel complet, accompagné de neiges et de pluies, avait tellement détrempé les terres, que dans certains endroits l'on enfonçait jusqu'aux genoux, mais la bonne humeur, le dévouement et l'entrain de tous surmontèrent les difficultés, et le 26 décembre, l'on rencontra l'ennemi à Soldau. Le 39<sup>ème</sup> était placé à l'aile droite des troupes d'attaque; il n'est pas très vivement engagé tout d'abord. Quand on eût enlevé la chaussée et qu'on put pénétrer dans la ville, il entra en première ligne. Depuis 7 heures jusqu'à minuit, quatre attaques successivement faites par l'ennemi, pour reprendre Soldau, quatre fois elles échouent devant la résistance opiniâtre de nos soldats. »*

*Nom allemand de la ville polonaise de Działdowo.*

*« La fureur des troupes assaillantes étaient telles qu'un capitaine prussien, tenant un drapeau et marchant devant ses hommes, qu'il excitait, vint se faire tuer jusque dans nos rangs.*

*Les Russes furent poursuivis pendant deux ou trois marches, et le 39<sup>ème</sup>, avec les autres troupes, prit ses quartiers d'hiver ; il fut cantonné aux environs d'Osterode. »*

*Nom allemand de la ville polonaise d'Ostróda.*

*« Les premiers jours de l'installation dans ce pays pauvre et ravagé furent pénibles. Le froid n'était pas très vif, mais l'humidité était pénétrante ; une pluie fine ne cessait de tomber.*

*Les habitants intimidés avaient enfouis leurs provisions, mais grâce à la bonne conduite des soldats, ils se rassurèrent vite, et après quelques jours, la situation devint meilleure, on trouva des pommes de terre et de viande sur pied, et la troupe pu se nourrir et réparer ses forces.*

*Cependant l'armée russe s'était mise en mouvement vers la basse Vistule, au nord de nos cantonnements, cherchant à nous surprendre ; Napoléon conçut le plan de les jeter à la mer.*

## BATAILLE D'EYLAU 8 FÉVRIER 1807

*Les troupes furent concentrées ; le 39<sup>ème</sup> quitte ses cantonnements le 21 janvier, et remonte vers le nord avec le corps du maréchal NEY, dont il faisait toujours partie ; ce corps arriva dans la soirée sur le champ de bataille d'Eylau ; le 39<sup>ème</sup> et le 6<sup>ème</sup> Léger furent dirigés de suite sur une position, qui menaçait la retraite de l'armée russe. Trompant par leur vigilance l'espoir des Russes qui espéraient les surprendre à la faveur de la nuit, ils les laissent approcher, les arrêtent par un feu à bout portant, les charges à la baïonnette et les repoussent. Ce dernier épisode décide de la retraite de l'armée ennemie à Eylau.*



Bataille d'Eylau

*Après avoir pris part à la poursuite de l'ennemi, et, les 3 et 4 mars 1807, à des combats heureux à Guttstadt, le 39<sup>ème</sup> fut cantonné à Altkirck, où la sollicitude de l'Empereur, s'étendant à lui comme aux autres corps, le mit en mesure de supporter le froid rigoureux de cette fin d'hiver, de réparer ses forces, de refaire son habillement. Ses deux bataillons comptaient alors une cinquantaine d'officiers et environ seize cents hommes. »*

### Guttstadt actuellement Dobre Miasto en Pologne

« Les hostilités recommencèrent aux premiers jours de juin ; les Russes prévinrent Napoléon, en prenant l'offensive.

Le 4 juin, le 39<sup>ème</sup> était aux avant-postes, au nord-est d'Alkirch. Si le 39<sup>ème</sup> placé en avant de ce village, n'eût pas exercé la plus stricte surveillance, c'en était peut-être fait du 6<sup>ème</sup> corps. Fort heureusement le Régiment était sur ses gardes ; il reçut l'ennemi avec le plus grand sang-froid, fit sur lui un feu meurtrier et ne se retira qu'après avoir jonché de morts le pied des retranchements qui couvraient le camp.

Le maréchal NEY écrivant au major général BERTHIER, rendait compte en ces termes de la conduite du 39<sup>ème</sup> :



Maréchal Louis Alexandre BERTHIER (1753-1815)

Son nom est inscrit sur la 23<sup>ème</sup> colonne de l'Arc de Triomphe de l'Etoile

« La première colonne ennemie, forte d'environ 10.000 hommes, ne s'est emparée d'Alkirch qu'après les plus grands efforts.

Le 39<sup>ème</sup>, commandé par le colonel SOYER, arrivé la veille, s'est couvert de gloire, en repoussant cinq charges de cavalerie et toutes les attaques de l'infanterie russe. La bravoure de ce Régiment m'a permis de faire une disposition défensive. Les troupes ont contenu l'ennemi, en lui faisant un mal affreux, en tués et blessés... »



Il s'agit du colonel Jacques Pierre **SOYER**, baron de Beauchesne, né le lundi 01 avril 1765 à Saint Jacques de Lisieux dans le Calvados. Fils de Jacques **SOYER** et de Marie Françoise **GVILLEMIN**. Il commande le 39<sup>ème</sup> de ligne du mercredi 18 mars 1807 jusqu'à son admission à la retraite le jeudi 25 octobre 1810. Il est désigné ensuite pour commander le dépôt de prisonniers de Verdun le jeudi 29 août 1811. Il y est mort dans sa citadelle le samedi 27 mars 1813, sans descendance. Il n'a jamais été promu général.



*Soyer Jacques Pierre , baron de Beauchêne Normandie  
D'or au chêne de sinople, terrassé de sable*

Son nom n'est pas gravé sur l'arc de Triomphe de l'Etoile

C'EST DANS CES COMBATS À ALTKIRCH, QUE JEAN CLAUDE MAGLOIRE EST BLESSÉ D'UN COUP DE LANCE AU BRAS DROIT, UN COUP DE SABRE AU POIGNET DROIT ET UN COUP DE FEU AU PIED GAUCHE, LE 5 JUIN 1807



*Devant l'insurmontable supériorité numérique de l'ennemi, le maréchal NEY ordonna de battre en retraite dans la direction de Deppen. »*

Une autre source, fait plus précisément état de la journée du vendredi 5 juin 1807.

*« Finkenstein 5 juin 1807*

#### **Combats de Spanden et de Lomitten**

*L'Empereur renvoi sa maison à Dantzig, ainsi que Talleyrand, qui est peu propre aux fatigues et aux dangers de quartier général.*

*Benningsen marche sur les traces des troupes de NEY ; Napoléon l'apprend et il ordonne aussitôt à celui-ci de se replier sur Deppen, afin d'attirer les Russes. Pendant ce temps il concentre la Grande Armée pour encercler les Russes.*

**Combat de Spanden :** *l'armée russe se met en mouvement. Ses divisions de droite attaquent la tête de pont de Spanden sur la Passargue, que le général FRERE défend avec le 27<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère. Douze régiments russes et prussiens font de vains efforts ; sept fois ils les renouvellent, et sept fois ils sont repoussés. BERNADOTTE a réuni son corps d'armée, cependant avant qu'il ait pu déboucher avec toute son armée, une seule charge avec le 17<sup>ème</sup> de dragons, faite immédiatement après le septième assaut donné à la tête de pont, force l'ennemi à abandonner le champ de bataille et à battre en retraite.*

*BERNADOTTE, qui derrière observe la position de l'ennemi, reçoit une balle au col, qui le frappe légèrement. Au même moment, l'ennemi attaque la tête de pont de Sporthenen, que défend le général FERÉY, du corps du maréchal SOULT. L'ennemi revient deux fois à l'assaut et laisse 150 morts sur le terrain avec beaucoup de blessés. Plusieurs colonels russes restent prisonniers aux mains des français. Ainsi, pendant toute la journée, deux divisions ont attaqué sans succès un régiment, qui à la vérité, était retranché. La perte française dans cette affaire a été légère.*

**Combat de Lomitten.** *Deux divisions russes du centre attaquent au même moment la tête de pont de Lomitten. La brigade du général FERÉY du corps du maréchal SOULT, défend cette position. Le 46<sup>ème</sup>, le 57<sup>ème</sup> et le 24<sup>ème</sup> d'infanterie légère repoussent l'ennemi pendant toute la journée. Les ruines et les ouvrages restent couverts de Russes et leur général est tué. La perte de l'ennemi fut de 1.100 hommes tués, 100 prisonniers et un grand nombre de blessés. Les français ont eu 200 hommes tués ou blessés.*

*Pendant ce temps, le général en chef russe, avec le grand-duc Constantin, la garde impériale russe et trois divisions, attaquent les positions du maréchal NEY sur Altkirch, Guttstadt et Wolfsdorf ; ils sont partout repoussés. Lorsque le maréchal NEY s'aperçoit que les forces qui lui sont opposées sont de plus de 4.000 hommes, il suit les instructions de l'Empereur et porte son corps à Ankendorf. »*

*« Napoléon Jour après jour » en cours de rédaction par Roger IAPPINI, à la date où je rédige ; ces pages m'ont été aimablement transmises par Gilbert HEU.*

[Je reprends le récit de la vie du 39<sup>ème</sup> Régiment, car bien que blessé trois fois au cours de la journée du vendredi 5 juin 1807, Jean Claude Magloire continue sa carrière militaire dans ce même régiment.](#)

[Il n'est pas indiqué combien de temps lui furent nécessaires pour reprendre du service actif. Il est indiqué, dans ses états de service, qu'il participe aux campagnes de 1807 et 1808 à la Grande-Armée. Il n'a donc pas été absent bien longtemps.](#)

*« Le 6 juin, le 39<sup>ème</sup> exécute avec sa division une très belle retraite par échelons, sans cesser de tenir l'ennemi éloigné par son feu et même de le reposer à la baïonnette, quand il se montre trop entreprenant.*

*On arrive à Deppen, qui était le point de franchissement de la Passarge ; l'ennemi nous en dispute le passage avec acharnement, mis sans y réussir. La lutte est extrêmement vive.*

*Pendant les journées des 7 et 8 juin, le 39<sup>ème</sup> garde ses bivouacs aux environs de Deppen ; la résistance du 6 a brisé l'effort de l'ennemi, qui ne fait plus que des mouvements insignifiants ; de temps en temps, on échange des coups de fusil, mais le combat ne s'engage pas.*

*Le 8 juin, l'armée russe est en pleine déroute, et le 39<sup>ème</sup> est entraîné à sa poursuite dans le mouvement général du 6<sup>ème</sup> corps. »*

## BATAILLE DE FRIEDLAND 11 JUIN 1807

« Le 14 juin, les Russes s'arrêtent à Friedland. C'est là qu'allait se livrer une des plus sanglantes batailles de cette terrible guerre, bataille dont le nom allait être inscrit sur le drapeau du 39<sup>ème</sup>.



*Bataille de Friedland par Horace VERNET*

*Les Russes s'étaient adossés à l'Alle ; il s'agissait de les y rejeter, et pour cela de s'emparer de quatre ponts, qu'ils avaient jetés sur la rivière, à Friedland.*

*Ce fut l'intrépide corps d'armée du maréchal NEY qui fut chargé de cette glorieuse mission. Le corps de NEY fut placé à la droite de l'armée, il devait foncer sur l'ennemi, tandis qu'on traînerait en longueur à l'aile gauche. Le 39<sup>ème</sup> occupait l'extrême droite et bordait la rivière. À 5 heures ½ du soir, le mouvement commence, on repousse d'abord plusieurs charges de cavalerie, et on avance sur Friedland. La position était des plus périlleuses, car non seulement on allait souffrir du feu des Russes, qu'on avait en face, mais sur notre flanc droit, l'artillerie russe, placée sur les hauteurs qui dominant la rive droite de l'Alle, faisait subir des pertes sérieuses au 6<sup>ème</sup> corps, qu'elle prenait d'écharpe.*

*Le soldat se maintient dans cette terrible position sans broncher, et le 6<sup>ème</sup> corps peut enfin atteindre Friedland, sous ce double feu de l'ennemi.*

*Une mêlée affreuse s'engage aux portes de la ville, les Russes sont refoulés sur les ponts de l'Alle, qui sont bientôt détruits ; de nombreux incendies se déclarent.*

*C'est à ce moment que Napoléon fait avancer son aile gauche, et rejette les troupes russes, qui étaient devant lui, dans Friedland en flammes. Il est 10 heures ½ du soir, et la victoire des Français est complète.*

*Malgré des pertes sensibles, le 39<sup>ème</sup> fut employé à la poursuite, les Russes repassèrent le Niémen, et le 8 juillet 1807 fut signée la paix de Tilsitt, après une entrevue de l'empereur Napoléon et de l'empereur Alexandre, sur un radeau, au milieu du Niemen.*

*Le 39<sup>ème</sup> prit en Silésie, à Glogau, des cantonnements qu'il occupa pendant une année.*

*Il était commandé par le colonel SOYER, arrivé le 3 juin veille du combat d'Altkirch.*

*Au commencement d'août, le 6<sup>ème</sup> corps fut désigné pour l'Espagne.*

*Le 39<sup>ème</sup>, après avoir reçu de son dépôt, qui était à Landau, des recrues portant l'effectif de ses trois bataillons à 1700 hommes et 73 officiers, se mit en route pour sa nouvelle destination. »*

**Il semble que Jean Claude Magloire ait déjà rejoint son régiment et sa dernière affectation ; c'est à dire la 3<sup>ème</sup> compagnie du 3<sup>ème</sup> bataillon, puisqu'il participe à la campagne d'Espagne.**

## CAMPAGNE D'ESPAGNE

« La campagne, à laquelle le 39<sup>ème</sup> va prendre part, est une des plus difficiles et des plus meurtrières.

La surexcitation des populations, les difficultés d'un pays accidenté, les soulèvements préparés et organisés par l'Angleterre donnent à cette lutte un caractère tout différent de celui des autres guerres.

Le 39<sup>ème</sup> arrive à Bayonne à la fin d'octobre 1807, et le 3 novembre il se retrouve avec sa division en marche sur la route de Vittoria.

Après avoir exécuté avec son corps d'armée, à la poursuite d'un ennemi qui se dérobe toujours, des marches que la mauvaise saison et l'affreux état des routes forcèrent à suspendre, le 39<sup>ème</sup> vint prendre, au commencement de mars 1808, des cantonnements à la Corogne.

Il comptait, à cette date, 60 officiers et 1.800 hommes environ.

Les opérations furent reprises au mois d'avril, mais en présence d'une insurrection qui s'étendait partout, le corps du maréchal NEY fut forcé d'évacuer la Galice ; au commencement du mois d'août, il fut sur l'ordre de l'Empereur réuni à deux autres corps d'armée, sous le commandement en chef du maréchal SOULT



Maréchal Nicolas Jean-de-Dieu SOULT (1769-1851)  
Son nom est inscrit sur la 33<sup>ème</sup> colonne de l'Arc de Triomphe de l'Etoile

Cette armée eut à combattre alternativement l'armée anglaise, l'armée espagnole et les bandes de partisans (ou guérillas), qui battaient le pays.

Le 17 octobre 1807, le 39<sup>ème</sup> quitte Salamanque avec tout le 6<sup>ème</sup> corps et se dirige vers Tamames, où l'ennemi avait pris position sur des rochers escarpés ; le lendemain on en vint aux mains.

*Le 39<sup>ème</sup> était placé en réserve, derrière le 6<sup>ème</sup> léger ; ce dernier régiment attaque l'ennemi à la baïonnette, mais il est accueilli par un feu d'enfer et ramené en arrière avec des pertes considérables.*

*Le 39<sup>ème</sup> le recueille, et ont bat en retraite lentement, prudemment, avec le plus grand ordre, sans que l'ennemi ose tenter de le poursuivre.*

*La mauvaise saison étant arrivée, le 39<sup>ème</sup> rentre dans ses cantonnements, sur la rive droite de la Tormes, pour y attendre la reprise des hostilités. »*



Combat de Tamames

**C'EST DANS CES COMBATS QUE JEAN CLAUDE MAGLOIRE EST BLESSÉ, POUR LA SECONDE FOIS, D'UN COUP DE FEU À LA MAIN DROITE, LE DIMANCHE 8 OCTOBRE 1809, À TAMAMES.**

*Au mois de juin 1810, après une première démonstration faite en février contre la place de Ciudad-Rodrigo, et une série de petites expéditions partielles, entreprises pour réprimer l'insurrection espagnole, expéditions dont les fatigues et les dangers ne découragent ni la valeur, ni la constance des soldats du 39<sup>ème</sup>, le Régiment, qui avait reçu des renforts de France, prend part à l'investissement et au siège de Ciudad-Rodrigo.*

*La prise dans les premiers jours de juillet du faubourg de Santa-Cruz, rend possible l'assaut, pour lequel tout est disposé. Le 9 juillet, dès 4 heures du matin, un épouvantable feu d'artillerie accable la place d'une grêle de boulets, de bombes et d'obus ; entre 3 et 4 heures de l'après-midi, les brèches paraissent praticables et on ordonne l'assaut. Deux colonnes d'élites sont formées ; les compagnies de grenadiers du 39<sup>ème</sup> sont placés à la colonne du général LOISON, et disposés dans les tranchées, musique en tête, prêtes à déboucher au premier signal ! Afin de s'assurer que les brèches sont bien praticables, on demande, selon l'usage, quelques hommes d'élite, pour aller en faire l'épreuve. Ces braves gravissent au pas de course les brèches de la première enceinte, puis celles de la seconde, et arrivés au sommet de cette dernière, font feu aux cris de « Vive l'Empereur » puis reviennent sans avoir été atteints, aux acclamations de l'armée. Le signal d'assaut est donné et les colonnes d'attaque arrivent à la première brèche, au moment où l'ennemi hisse le drapeau blanc sur la seconde ; la ville est à nous, et nos colonnes y pénètrent.*

*Le 39<sup>ème</sup>, après pris à peine une quinzaine de jours de repos, est désigné pour un nouveau siège, celui d'Alameida ; cette place capitule le 28 août.*

*La chute de ces deux places permet d'entrer au Portugal ; il va falloir lutter pied à pied contre les Anglais, avec des effectifs bien réduits, et dans un pays aride et dévasté. Malgré ces difficultés, l'armée arrive devant le plateau de Busaco, qu'occupent les Anglais. Inexpunible de front, la position est tournée ; l'armée anglaise l'abandonne, et le 39<sup>ème</sup> est entraîné dans le mouvement général de poursuite jusque devant les fameuses lignes de Torres Vedras, établies par le duc de Wellington. Pour vivre l'armée française est obligée de s'étendre ; mais le pays n'offre presque plus aucune ressource. Dans cette situation misérable, l'entraîn du caractère français conserve encore ses droits :*

*Les soldats s'étaient créé des habitudes singulières, et qui révélait la simple et énergique nature de notre nation.*

*N'ayant plus de froment, ils s'étaient accoutumés à vivre de maïs, de légumes, de poisson salé, comme s'ils étaient nés dans les latitudes les plus méridionales de l'Europe.*

*C'est au prix des plus grandes fatigues que les soldats parviennent à se procurer des vivres, qu'ils sont obligés d'aller chercher à trois quatre journées du camp.*

*Ils partaient en troupe sous les ordres de leurs officiers, exploraient les fermes, fouillaient les bois, où ils trouvaient parfois des paysans retirés avec leur bétail dans des espèces de camps retranchés, leur livraient combat, quand ils ne pouvaient faire différemment ; puis après avoir vécu de leur mieux pendant le trajet, rapportaient fidèlement le butin, dont l'armée devait vivre. Il y a avait dans cette existence, un mélange de bonne et de mauvaise fortune, de combats d'aventures étranges, qui plaisaient à leur imagination audacieuse.*

*Cependant cette position d'attente devant les lignes Torres Vedras se prolongeait sans résultat ; le général en chef MASSENA, se décida à la retraite.*



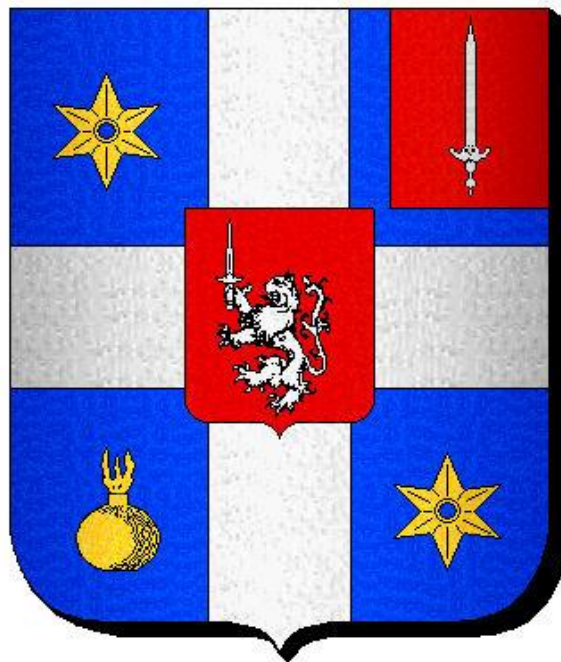


Maréchal André MASSENA (1758-1817)  
Son nom est inscrit sur la 23<sup>ème</sup> colonne l'Arc de Triomphe de l'Etoile

*Dans l'intervalle, le colonel LAMOUR avait été nommé au commandement du régiment, en remplacement du colonel SOYER, promu général.*

**François Marie LAMOVR** est né à Vannes le 22 août 1772. Il est tué au combat le 2 mai 1813 à Lützen (Saxe-Anhalt). Il est général de brigade, baron de l'Empire et chevalier de la Légion d'Honneur.

Je n'ai pas trouvé son portrait, mais j'ai ses armes.



*Lamour François Marie Baron d'Empire Bretagne  
D'azur à une croix d'argent cantonnée aux 1 et 4 d'une  
molette ; aux 2 et 3 d'une grenade allumée, le tout d'or ;  
sur le tout de gueules au lion d'argent, tenant une épée  
du même ; au franc quartier des barons militaires de  
l'empire.*

Son nom n'est pas gravé sur l'Arc de Triomphe de l'Etoile

**JEAN CLAUDE MAGLOIRE EST :**

**« CONGÉDIÉ AVEC RETRAITE LE 28 SEPTEMBRE 1810 »**

Il est âgé de 30 ans, 10 mois et 25 jours, et a servi pendant 9 ans, 4 mois et 28 jours. A-t-il été mis en retraite suite à sa dernière blessure qui le rendait inapte au service ? Cette raison peut sembler bizarre puisque cette dernière blessure est survenue 11 mois et 20 jours auparavant, soit pratiquement un an. La durée de son engagement est-il terminé ? La question reste posée.

Nous verrons le décompte de ses temps de service et de campagne, plus loin, avec sa fiche à l'Hôtel Impérial des Invalides.

Il rentre en Ile-de-France, et fonde une famille. Je ne pense pas qu'il soit marié avant de partir. Il n'est fait aucune mention d'un mariage, dans sur sa fiche militaire. Il n'aurait peut-être pas pu être conscrit, s'il avait été marié, et eu de ce fait charge de famille.

### **Génération 3**

Lorsque Jean Claude Magloire épouse Marie Claude SEVESTRE, celle-ci a déjà un enfant **Pierre Jacques SEVESTRE**.

La seule fois où j'en trouve mention, c'est comme témoin sur l'acte de mariage de François Jean Baptiste ARRACHART et Clémence Louise Henriette LEGENDRE le 21 août 1838 à Villeneuve-le-Roi (ci-dessous)

« ...tout ce que dessus fait en présence de messieurs **SEVESTRE (Pierre Jacques) maître maçon agé de vingt neuf ans frère utérin du futur demeurant à Gentilly (Seine) et ARRACHART (Jean Julien) compagnon maçon agé de vingt sept ans frère du futur demeurant à Rungis (Seine) tous deux témoins du côté de l'époux... »**

D'après son âge, et la date de cet acte, il est né vers 1809.

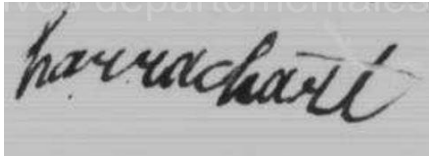
Le dimanche 8 octobre 1809 Jean Claude Magloire est blessé au « *Combat de Tamames* » en Espagne. S'il a été renvoyé en France en convalescence, et qu'il a rencontré Marie Claude SEVESTRE, Pierre Jean ne pourrait être né avant le second semestre de 1810.

Si cette hypothèse est la bonne, pourquoi ne l'a-t-il pas reconnu, sur l'acte de mariage, pour lui donner son nom ?

Il me manque : l'acte de naissance de l'enfant et leur acte de mariage pour comprendre. Pour cela il faut trouver dans quelles communes se sont produits ces évènements ?

### 1-Jean Julien HARRACHART, qui est maçon

Est né le mercredi 11 décembre 1811, à Morangis



Signature de son père sur l'acte

Lui ne signe pas. Je ne lui connais pas de descendance.

Le nom de sa mère y est orthographié : SAIVETTE.

Son père est garde-champêtre. C'est lui qui déclare sa naissance. L'âge des parents n'est pas indiqué.

Il est témoin du mariage de son frère François Jean Baptiste, ci-après. Il est indiqué exerçant la profession de maçon.

Je ne lui connais pas de descendance.

### 2-François Jean Baptiste ARRACHART, qui est peintre en bâtiment

Est né le samedi 05 mars 1814, à Morangis



Signature de son père sur l'acte

Lui ne signe pas

Le nom de sa mère y est orthographié : SAIVETTE

Son père est toujours garde-champêtre. C'est lui qui déclare sa naissance et son décès. Il est indiqué sur ce dernier acte qu'il a 63 ans.

Il décède le lundi 9 janvier 1843, à Rungis

C'est son père qui déclare le décès. Il est indiqué qu'il est cabaretier à Rungis.

Il se marie le mardi 21 août 1838 à Villeneuve-le-Roi, avec

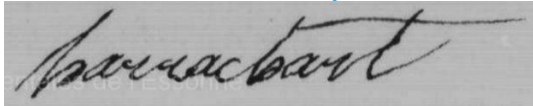
**Clémence Louise Henriette LEGENDRE**, sans profession

Elle est née le lundi dix-sept juillet 1809 à Villeneuve-le-Roi

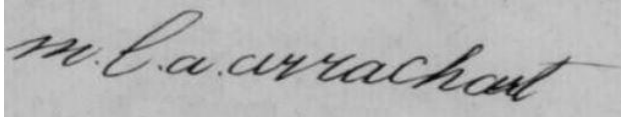
Elle décède après son mari, à une date non connue, en un lieu non connu.

**3-Marie Louise Augustine ARRACHART** qui est couturière

Est née le mercredi 28 juin 1815, à Morangis



Signature de son père sur l'acte



Signature sur son acte de mariage

Le nom de sa mère y est orthographié : SEVETTE

Son père est toujours garde-champêtre. L'âge des parents n'est pas indiqué.

Elle se marie le 18 février 1840, à Rungis, avec

**Jacques Isaïe CHIRON** qui est tailleur d'habits

Né le dimanche 2 mars 1817 à Argenton-Château (79150)

Au moment de son mariage, il réside à Bièvres (91570)

Sur l'acte de mariage, Jean Claude Magloire, est dit cabaretier. Cet acte de mariage contient un paragraphe sur la rectification de l'orthographe du patronyme ARRACHART (voir ci-dessus).  
Je ne leur connais pas de descendance

**4-Hubert Félix ARRACHART**, est successivement entrepreneur de maçonnerie et propriétaire

Est né le samedi 4 octobre 1817, à Morangis



Signature de son père sur l'acte

Le nom de sa mère y est orthographié : SEVESTRE

Sur son acte de naissance, il semble que le « H » de son patronyme ait été raturé.

Son père signe pour la première fois ARRACHART. Il est toujours garde-champêtre. L'âge des parents n'est pas indiqué.

Il décède le lundi 29 avril 1901, boulevard de Reuilly 41, rue XII<sup>ème</sup>

Il se marie à une date non connue, en un lieu non connu, avec

**Catherine Florentine TEMPLIER**

Elle est née le jeudi 21 novembre 1816 à Chevilly-Larue

Elle décède le lundi 7 mai 1888, boulevard de Reuilly 41, Paris XII<sup>ème</sup>

Elle est la fille de Louis TEMPLIER et Catherine ANDY

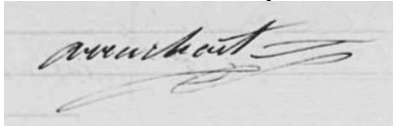
### 5-Louis Désiré ARRACHART, Maître maçon

Est né le lundi 05 novembre 1821, à Morangis (91420)

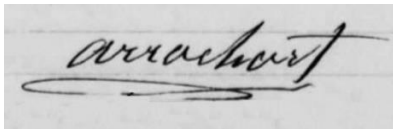
Le père bien qu'indiqué présent et signataire, n'a pas signé cet acte

Il n'est plus garde-champêtre, mais journalier sur cet acte. L'âge des parents n'est pas indiqué

Le nom de sa mère y est orthographié : SEVESTRE, ainsi que sur son acte de décès.



Signature au mariage de sa nièce Félicité ARRACHART (ci-dessus)



Signature sur l'acte de décès de son frère Antoine Robert

Il décède le lundi 27 juillet 1891, rue de Wattignies 33, Paris XII<sup>o</sup>

Il se marie le samedi 17 juin 1848, Paris, sans plus de détail sur l'arrondissement, (acte reconstitué, sans filiation) avec

**Françoise Élisabeth BOUCHER**, sans profession

Elle est née en 1821, d'après l'âge indiqué sur l'acte de décès de son mari.

Elle décède après son mari, mais je ne connais ni la date, ni le lieu

Jean Claude Magloire cesse ses fonctions de garde-champêtre, entre le samedi 4 octobre 1817 et le lundi 05 novembre 1821, pour devenir journalier, mais il est toujours à Morangis. Il a entre 38 & 42 ans.

Après cette date, je ne retrouve plus aucune trace de la famille sur Morangis jusque 1904, limite disponible aux Archives Départementales, par Internet. Ni mariage, ni décès. Toute la famille semble être partie à Rungis.

Il déménage entre le lundi 5 novembre 1821 et le dimanche 10 juillet 1825. Les deux derniers enfants sont nés à Rungis. Sur les deux actes de 1825 et 1826, il est indiqué cabaretier, c'est peut-être la raison de ce déménagement. François Jean Baptiste décède en 1843, à Rungis. Il a donc fait sa vie dans cette commune.

### **6-Augustine Ursule ARRACHART**

Née le dimanche 10 juillet 1825 à Rungis (94150), à 9 heures du matin

Décédée le 3 octobre 1825 à Rungis à 23 heures

Elle décède à 2 mois et 24 jours.

C'est son père, indiqué comme cabaretier, qui déclare la naissance de sa fille, il a 46 ans ; par contre, il ne déclare pas son décès.

Le nom de sa mère y est orthographié : SEVESTRE, ainsi que sur son acte de décès.

### **7-Antoine Robert ARRACHART, peintre**

Né le mardi 19 décembre 1826, à Rungis

Il décède le vendredi 25 janvier 1889, rue de Charenton 121, Paris XII<sup>ème</sup>

C'est son père qui déclare sa naissance. Il est toujours cabaretier. Il a 47 ans.

Le nom de sa mère y est orthographié : SEVESTRE.

Il se marie à une date non connue, en un lieu non connu, avec

**Alexandrine GILLET**

Naissance estimée vers 1830, en un lieu non connu

Elle décède avant son mari

LES SOUBRESAITS DE LA GRANDE HISTOIRE SE RETROUVENT SUR LES ACTES D'ÉTAT-CIVIL.

LE RÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER GRÉGORIEN, PAR UN SIMPLE DÉCRET, TROUVÉ, PAR HASARD, DANS LES REGISTRES D'UNE COMMUNE DE L'ISÈRE.

Le Pont-de-Beauvoisin (38480) registre des mariages au 31 décembre 1805

L'an 14 le 10 nivose, nous soussigné faisant les fonctions  
d'officier public de l'état civil en fonction de l'article quatre du  
décret impérial du 24 fructidor an 13. Concernant le rétablissement  
du calendrier grégorien, avons arrêté le présent registre à sept heures  
du soir, et déclarons qu'il sera réouvert demain pour y inscrire  
les déclarations de mariage pendant le cours de 1806. = fait en mairie  
les jours mois heure et an que dessus

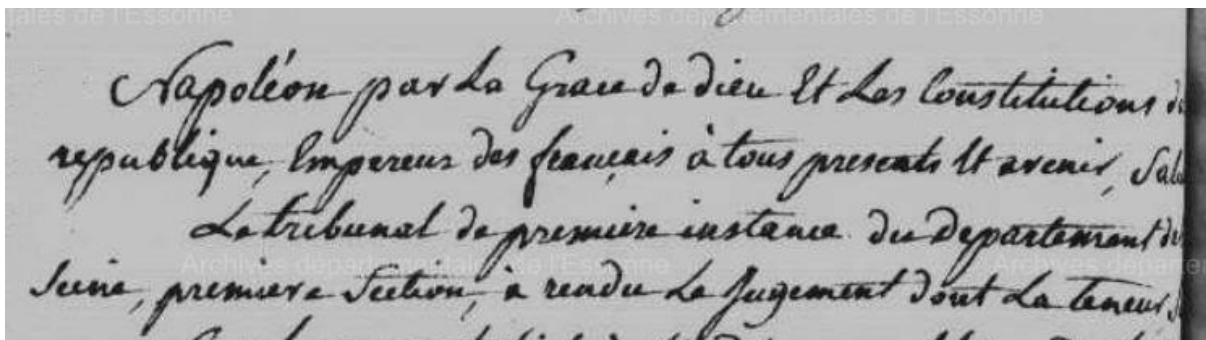
« L'an 14 le 10 nivose, nous soussigné faisant les fonctions d'officier public de l'état civil en fonction de l'article quatre du décret impérial du 24 fructidor an 13. Concernant le rétablissement du calendrier grégorien, avons arrêté le présent registre à sept heures du soir, et déclarons qu'il sera réouvert demain pour y inscrire les déclarations de mariage pendant le cours de 1806 = fait en mairie les jours mois heure et an que dessus

Signé : BOURCIEU »

Je remarque sur les actes suivants qu'il n'y a aucune fausse note quant aux dates, ce qui n'a pas été le cas pour la mise en place du calendrier Républicain. Ceci prouve que le calendrier Grégorien n'avait jamais quitté l'esprit des gens.

## LE CHANGEMENT DE RÉGIME POLITIQUE

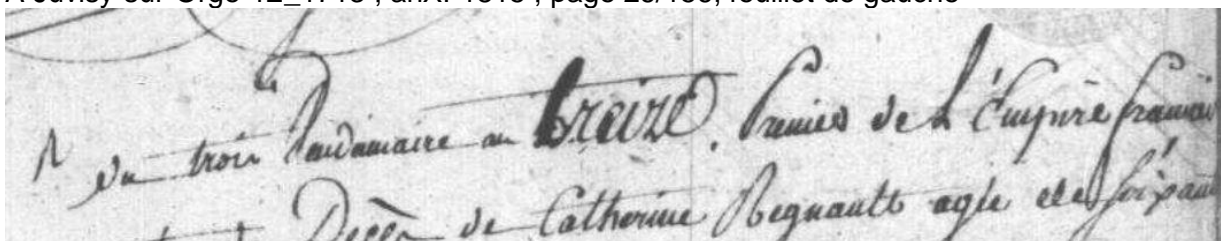
Archives Départementales de l'Essonne ; Morangis (91420) 4E\_2155 ; an XI-1819 page 24/149. Début de la retranscription d'un jugement portant pour la rectification de l'orthographe d'un patronyme dans des actes de l'état civil ; le 22 messidor an XII, soit le 1 juillet 1804.



« Napoléon par la grâce de dieu et les constitutions de la république, empereur des français à tous présents et à venir, salut..... »

Il est assez drôle de voir se côtoyer, sur deux lignes d'un acte officiel : *Dieu, les constitutions de la république et l'empereur.*

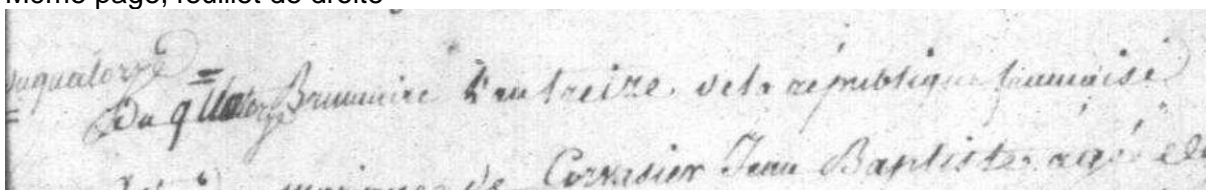
À Juvisy-sur-Orge 4E\_1713 ; anXI-1815 ; page 26/156, feuillet de gauche



« Du trois vendémiaire an treize, premier de l'empire français. Acte de décès.... »

Soit le mardi 25 octobre 1804. L'on est encore un pied dans la révolution alors que l'autre est déjà dans le Premier Empire. Pourtant Napoléon I<sup>er</sup> va être sacré dans environ cinq semaines.

Même page, feuillet de droite



« Du quatre brumaire l'an treize de la république française. Acte de mariage.... »

Soit le 26 octobre 1804, la référence au Premier Empire a disparu, seule la référence à la Révolution figure sur cet acte de mariage. Pourtant le Premier Empire est proclamé depuis le vendredi 18 mai 1804.

L'on voit que cela bouge beaucoup, et vite, les habitudes n'ont pas le temps de suivre.

Nous avons vu plus haut que son épouse Marie Claude SEVESTRE décède le mardi 10 juin 1856 à Rungis. L'acte indique qu'elle a 71 ans et qu'elle est née à Juvisy.

Je n'ai trouvé aucune trace de cette naissance que j'ai cherchée entre 1783 et 1788 à Juvisy, ou l'âge, ou le lieu de la naissance est erroné.

Au moment de ce décès, Jean Claude Magloire est indiqué bedeau. Il est âgé de 76 ans, 7 mois et 7 jours, ceci explique sûrement son changement de fonctions, mais il



n'est pas possible de savoir à quel moment cela s'est produit. Il est impossible de retrouver bon nombre des actes. Le seul retrouvé dans les actes reconstitué à Paris est celui de Louis Désiré ARRACHART et Françoise Élisabeth BOUCHER. Les autres sont-ils partis dans d'autres communes de banlieue, mais lesquelles ?

Toujours est-il que Jean Claude Magloire fait aussitôt sa demande pour être admis à l'Hôtel Impérial des Invalides, puisque qu'une décision favorable est prise le mardi 30 septembre 1856, soit 3 mois et 20 jours après le décès de son épouse.

Le plus jeune de ses enfants, à bientôt 30 ans, et est donc autonome. Il est peut-être déjà marié (Il n'est pas possible de faire de recherche sur cette période aux AD de Paris). Il entre à l'Hôtel Impérial des Invalides le lundi 24 novembre 1856, soit 1 mois et 24 jours plus tard.

<p><i>Arrachart,</i> (Jean-Claude-Magloire.) né le 4 novembre 1779, à Juvisy, N° 1352. département de Seine-et-Oise, fils de Jacques-Magloire, et de Marie-Anne Jusseaume, marié à De veuf profession de Jardinier</p>	<p>24 Novembre Année Décision du 30 7bre 1856. Année</p>	<p>Soldat. Médaille de St. Hélène</p>	<p>Ancien-soldat, au 30<sup>e</sup> de ligne, Pension de 150<sup>fr.</sup> inscrite au Trésor sous le N° 19 098. Septuagénaire, atteint de coup de lance au bras droit, de coup de sabre au poignet et de coup de feu au pied gauche reçus le 5 juin 1807.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Ans.</th> <th>Mois.</th> <th>Jours.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Services effectifs . . . . .</td> <td>9.</td> <td>3.</td> <td>1.</td> </tr> <tr> <td>Campagnes . . . . .</td> <td>4</td> <td>8.</td> <td>22.</td> </tr> <tr> <td>TOTAL . . . . .</td> <td>13.</td> <td>11</td> <td>23.</td> </tr> </tbody> </table>		Ans.	Mois.	Jours.	Services effectifs . . . . .	9.	3.	1.	Campagnes . . . . .	4	8.	22.	TOTAL . . . . .	13.	11	23.	<p>Mort le 21 avril 1864.</p>
	Ans.	Mois.	Jours.																	
Services effectifs . . . . .	9.	3.	1.																	
Campagnes . . . . .	4	8.	22.																	
TOTAL . . . . .	13.	11	23.																	

<http://www.hoteldesinvalides.org/>

« **ARRACHART Jean Claude Magloire**

né le 4 novembre 1779 à Juvisy département de Seine et Oise fils de Jacques Magloire et de Marie-Anne JUSSEAUME marié à De veuf, profession jardinier  
24 novembre

Décision du 30 7bre 1856

Soldat médaillé de Sainte Hélène\*

Ancien soldat du 39e de ligne, pension de 150 francs\*\* inscrite au trésor sous le numéro N° 19098, septuagénaire, atteint de coup de lance au bras droit, coup de sabre au poignet et de coup de feu au pied gauche reçus le 5 juin 1807.

Services effectifs 9 ans, 3 mois et 1 jour

Campagne 4 ans, 8 mois et 22 jours

Total 13 ans, 11 mois et 23 jours\*\*\*

Mort le 21 avril 1864 »

Notes du rédacteur :

\*La médaille de Sainte Hélène, créée par Napoléon III, récompense les 405.000 soldats encore vivants en 1857, qui ont combattu aux côtés de Napoléon I<sup>er</sup> pendant les guerres de 1792 à 1815.



Médaille de Sainte Hélène

\*\*Cette somme correspond à 1.460 € de 2017.

\*\*\*Le décompte du temps de campagne se fait en deux temps :

1. Il est intégré une première fois : 9 ans 3 mois et 1 jour de « Service effectifs »
2. Il est intégré une seconde fois : 4 ans, 8 mois et 22 jours, pour que ce temps compte double dans le calcul de la pension.

Si je fais le décompte de son temps de service entre le décadi 10 floréal an IX, jeudi 3 avril 1801 et le vendredi 28 septembre 1810, je trouve 9 ans, 4 mois et 28 jours de service soit 3 jours de moins que sur sa fiche de l'Hôtel Impérial des Invalides. Peut-être a-t-il eu ces 3 jours de décomptés, comme temps de retour, puisqu'il a été démobilisé en Espagne et qu'il devait revenir dans la région parisienne.

Il séjourne 7 ans, 4 mois et 27 jours comme jardinier, à l'Hôtel des Impérial des Invalides.

7 5 0. !! (Dusellier) (Rochet) (Illisible)

Acte de décès du vingt-deux avril mil huit cent soixante quatre à midi. Le jour d'hier à six heures et demie du soir est décédé à l'hôtel impérial des invalides Jean Claude Magloire **ARRACHART**, âgé de quatre-vingt-quatre ans, soldat, né à Juvisy (Seine et Oise) fils de Jacques Magloire **ARRACHART**, et de Marie Anne **JUSSEAUME**.

Le décès a été constaté suivant la loi, par nous officier de l'état civil du septième arrondissement de Paris, et le présent acte rédigé sur la déclaration de Gauthier **DUSSELLIER**, âgé de soixante-dix ans, et de Charles **ROCHET**, âgé de soixante-sept ans, tous deux employés, et demeurant susdit hôtel. Lesquels ont signé avec nous après lecture à eux faite de l'acte.

(Dusellier) (Rochet) (Illisible)

« Acte de décès du vingt-deux avril mil huit cent soixante-quatre à midi. Le jour d'hier à six heures de demie du soir est décédé à l'hôtel impérial des invalides **Jean Claude Magloire ARRACHART**, âgé de quatre-vingt-quatre ans, soldat, né à Juvisy (Seine et Oise) fils de Jacques Magloire **ARRACHART**, et de Marie Anne **JUSSEAUME**.

Le décès a été constaté suivant la loi, par nous officier de l'état civil du septième arrondissement de Paris, et le présent acte rédigé sur la déclaration de Gauthier **DUSSELLIER**, âgé de soixante-dix ans, et de Charles **ROCHET**, âgé de soixante-sept ans, tous deux employés, et demeurant susdit hôtel. Lesquels ont signé avec nous après lecture à eux faite de l'acte.

Signé: **DUSSELLIER** ; **ROCHET** ; Illisible »

Les générations suivantes sont uniquement constituées des descendants de Louis Désiré **ARRACHART** et Françoise Élixa **BOUCHER**.

## Génération 4

### 2.1-Anasthasie Désirée ARRACHART

Née le samedi 12 mars 1842 à Villeneuve-le-Roi

Son aïeul maternel Jean François LEGENDRE, est témoin de la déclaration de sa naissance à la mairie. Il est indiqué sur l'acte qu'il exerce la profession d'artiste vétérinaire.

« Les premières écoles vétérinaires créées dès 1762 enseignaient l'art vétérinaire. Elles formaient donc des artistes vétérinaires.

À partir de 1813, les vétérinaires formés à l'école d'Alfort portaient le titre de médecins-vétérinaires (5 ans d'études) et ceux de l'école de Lyon, celui de maréchal-vétérinaire (3 ans d'études). On appelait alors artistes vétérinaires les maréchaux-ferrants et les maîtres de poste agréés par le préfet pour pratiquer l'art vétérinaire dans leur département.

Artistes : Nom que l'on donne aux ouvriers qui excellent dans ceux d'entre les arts mécaniques qui supposent l'intelligence ; et même à ceux qui, dans certaines sciences, moitié pratiques, moitié spéculatives, en entendant très bien la partie pratique..... (Encyclopédie de DIDEROT et d'ALEMBERT 1751) »

Dictionnaire des sciences animales CIRAD.

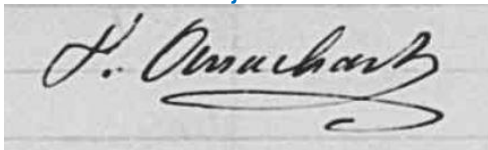
Je ne lui connais pas de descendance

### 4.1-Félicité ARRACHART

Née le jeudi 18 juin 1840 à Paris

Elle décède le 25 mars 1913, avenue Daumesnil 182, Paris XII<sup>ème</sup>

Elle se marie le jeudi 17 novembre 1864, à Paris XII<sup>ème</sup>, avec



Signature sur son acte de mariage

### Pierre Marius GRAPPIN

Né le samedi 25 octobre 1839, ancien 5<sup>ème</sup> arrondissement de Paris

Il est domicilié, lors de son mariage, passage d'Orient 18, qui est devenu passage d'Austerlitz (plan ci-dessous)

Il décède avant sa femme, mais je ne connais ni la date, ni le lieu.

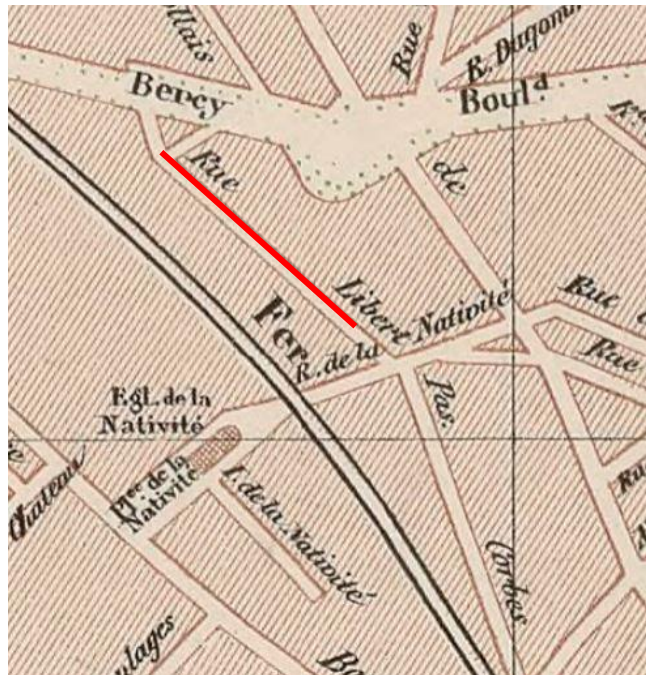
Je ne leur connais pas de descendance



La prison MAZARS a été tristement célèbre juste avant et pendant la semaine sanglante de La Commune de Paris, du mercredi 24 au lundi 29 mai 1871.

Pierre Marius GRAPIN est le fils de  
Jean Baptiste GRAPIN, entrepreneur de charpente  
Et  
Élisabeth ANGE

Qui résident, rue Libert 5, devenue la rue Coriolis



**5.1- Julien Désiré ARRACHART**, qui est maçon, puis entrepreneur en maçonnerie  
Né le mardi 30 janvier 1849, à Paris XII<sup>ème</sup>, ancien village de Bercy (acte reconstitué)  
+ après le vendredi 25 janvier 1889 (voir ci-dessous)

A close-up image of a handwritten signature in black ink on a light-colored paper. The signature is written in a cursive, flowing style and appears to read 'Arrachart'.

Signature sur l'acte de décès d'Antoine Robert ARRACHART

Il est témoin, avec son père qui déclare le décès, sur l'acte de décès de son oncle Antoine Robert ARRACHART le 25 janvier 1889 à Paris XII<sup>ème</sup>

Il se marie le samedi 21 novembre 1885, à Paris XII<sup>ème</sup>, avec

**Léopoldine Églantine VILLETTE**, couturière

Née le samedi 25 mars 1843, à Baccon (45130)

Elle est fille de

Maximilien Joseph VILLETTE, décédé le samedi 23 septembre 1854, à Meung-sur-Loire (45130)

Et de

Angélique BOUCHER, décédée le samedi 18 janvier 1868, à Meung-sur-Loire

Elle est veuve de Pierre Athanase Calixte HULLET, tonnelier, décédé le mercredi 10 septembre 1873, à Paris XII<sup>ème</sup>

Je ne connais de descendance, pour aucun des deux couples.

## 5.2- Célestine Élisabeth ARRACHART

Naissance calculée en 1851, ancienne commune de Bercy

Décédé le mercredi 4 juillet 1877, rue Léopold 15, Paris XII<sup>ème</sup>

Marié à une date non connue, en un lieu non connu avec

**Jean Gustave LEVASSEUR**, couvreur

Naissance calculée en 1847, selon son âge indiqué sur son acte de décès, en un lieu non connu.

Je ne leur connais pas de descendance

Sur l'acte, elle est dite décédée à son domicile 15 rue Léopold, qui est aussi le domicile de ses parents, alors que son époux est dit domicilié 31 rue Gallois ; le tout dans le XII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris

Ces rues n'existent plus, c'était des voies privées dans les entrepôts de la Halle aux vins de Bercy.



Elle décède le mercredi 04 juillet 1877, à 16 heures, chez ses parents. Il semble que l'officier de l'état civil ait prit cette adresse comme son domicile. Ce décès est enregistré à la mairie le lendemain jeudi 05 juillet à 13h30, c'est son père et son oncle Hubert Félix ARRACHART qui déclarent le décès ; où est le mari ?

## 5.3-Félix Désiré ARRACHART, qui est employé de commerce

Né le vendredi 26 mars 1858, ancienne commune de Bercy, Paris XII<sup>ème</sup>, acte reconstitué, sans autre précision

Il décède avant son épouse.

Marié le samedi 20 février 1886, Paris XII<sup>ème</sup>, avec

**Félicité Alphonsine LEJEUNE**, qui est employée aux télégraphes

Née le mercredi 10 janvier 1866, rue de Charenton-Bercy 6, Paris XII<sup>ème</sup>

Décédée le samedi 10 février 1945, avenue de Gravelle3, à Charenton-le-Pont

Fille de

Jean Baptiste Nicolas LEJEUNE, qui est raffineur

Né en 1818, selon l'âge indiqué sur l'acte de naissance de sa fille  
Il décède le jeudi 17 avril 1873, Paris XII<sup>ème</sup>

Et de

Appoline NICOD, qui est lingère

Née en 1821, selon l'âge indiqué sur l'acte de naissance de sa fille

Elle décède le samedi 3 mai 1884, Paris XV<sup>ème</sup>

## Génération 5

### 5.3.1-Marcelle Félicie ARRACHART

Née le samedi 13 août 1887, rue de Charenton 212bis, à Paris XII<sup>ème</sup>

Décédé en 1935, je n'ai pas de précisions, ni sur la date, ni sur le lieu

La seule possibilité de recherche est à la mairie, et là il faut connaître le lieu et la date précise.

Elle se marie le mercredi 21 juillet 1909, à Charenton-le-Pont, avec

### Georges Hyacinthe GERMAIN

Sa naissance est estimée vers 1885, en un lieu non connu

### 5.3.2-Maurice Félix ARRACHART, directeur de coopérative militaire, retraité

Né le vendredi 14 juin 1889, rue de Charenton 212<sup>bis</sup>, Paris XII<sup>ème</sup>

Décédé le lundi 3 mai 1976, à Épernay

Son acte de décès indique qu'il est Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaillé Militaire et Croix de Guerre 1914-1918.

Il se marie le mercredi 29 juin 1921, à Épernay, avec

### Marcelline Marthe TELLE

Née le dimanche 22 février 1885, à Mourmelon-le-Grand (51400)

Décédée le lundi 11 septembre 1967, rue du général Sarrail 46, commune d'Épernay

Pour elle, c'est un second mariage. Elle est mariée une première fois, le mercredi 16 octobre 1907, avec

### Maurice Louis AUBERT, comptable

Né le jeudi 13 mars 1884 à Paris III<sup>ème</sup>

Ce premier mariage fut dissous par le jugement de divorce du Tribunal civil de Reims du jeudi 28 mai 1914 et transcrit sur les registres de l'état civil de cette commune le lundi 9 février 1920.

« Divorce des époux AUBERT-TELLE ; N°78ter

*Vu la signification à Nous faite, le sept février mil neuf cent vingt: 1° de l'expédition d'un jugement de divorce rendu par le tribunal civil de Reims, à la date du vingt-huit mai mil neuf cent quatorze, entre les époux: Maurice Louis AUBERT, et Marcelline Marthe TELLE, (le dit jugement de divorce précédé d'une ordonnance de non-conciliation, autorisant la dame TELLE à avoir un domicile séparé à partir du quinze avril mil neuf cent quatorze; 2° et des certificats exigés par l'article 252, du Code Civil, Nous avons dudit jugement extrait ce qui suit: Le Tribunal: par ces motifs prononce le divorce d'entre les époux AUBERT-TELLE à la requête et au profit de la femme aux torts du mari. Ordonne la transcription du dispositif du présent jugement sur les registres de l'État-Civil de la ville de Reims ou a eu lieu le mariage le seize octobre mil neuf cent sept et sa mention en marge de l'acte même de mariage. Confie à la mère la garde de la petite fille née du mariage.*

*Transcrit le neuf février mil neuf cent vingt, trois heures du soir, par Nous, Louis Émile ROUSSEAU, décoré de la Croix de Guerre, premier adjoint au Maire de Reims, officier de l'État-Civil par délégation*

*Signé: ROUSSEAU »*

Cette retranscription, fait état d'une fille issue de ce premier mariage que j'ai retrouvée :

### Simonne Hélène AUBERT

Née le mardi 25 août 1908, rue Boulard 6, commune de Reims (51100)

Sur cet acte de naissance, deux des quatre mentions marginales indiquent une adoption par **Maurice Félix ARRACHART**, second mari de sa mère:



## 2- Adoption

Adoptée par Maurice Félix ARRACHART, commerçant, domicilié à Epernay (Marne), rue du Général SARRAIL 6, jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Châlons sur Marne (Marne) le premier mars mil neuf cent soixante et un, ~~dit que l'adopté continu (?) d'appartenir à sa famille d'origine.~~

Le délégué: signé illisible

3- Répertoire civil N° 93/157 (25.5.93) le délégué HOUBON

Répertoire civil n° 2004/57 Reims (Marne) le 09.02.2004

Signé: illisible

« Au 1er mars 1961 Jugement adoption

Madame MINN née AUBERT par ARRACHART

*Le Tribunal de Grande Instance de Châlons-sur-Marne a rendu en son audience publique du premier Mars mil neuf cent soixante et un, le jugement dont la teneur suit:*

*Vu la requête présentée par Maître GRAFTIEAUX, avoué près ce tribunal et celui de:*

*Monsieur Maurice Félix ARRACHART, Commerçant demeurant à Épernay, rue du Général Sarrail N°6*

*Vu l'ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal en date du treize février mil neuf cent soixante et un, prescrivant communication à Monsieur le Procureur de la République et commettant Monsieur PAILLOT, magistrat audit Tribunal pour faire rapport*

*Vu les conclusions écrites de Monsieur le Procureur de la République;*

*Oui ce jour, en Chambre du Conseil, Monsieur PAILLOT, Magistrat commis en son rapport;*

*Oui Monsieur COMBESCURE, Procureur de la République en ses conclusions verbales.*

*A statué en ces termes publiquement, en premier ressort, à l'audience de ce jour, Premier Mars mil neuf cent soixante et un, après en avoir délibéré conformément à la Loi.*

*Attendu que Monsieur ARRACHART est né à Paris (12° arrondissement) le quatorze juin mil huit cent quatre-vingt-neuf; qu'il est marié en premières noces avec Madame Marceline Marthe TELLE le onze juillet mil neuf cent vingt un à la mairie d'Épernay; Qu'aucun enfant n'est issu de cette union; qu'il n'est ni divorcé ni séparé de corps, ni en instance de divorce, ni en instance de séparation de corps; qu'il n'a ni enfant, ni descendant légitime;*

*Attendu qu'il s'est profondément attaché à Madame Simone Hélène AUBERT épouse de Monsieur Robert Eugène KINN née à Reims (Marne) le vingt-cinq août mil neuf cent huit du mariage de Madame Marceline Marthe TELLE avec Monsieur Maurice Louis AUBERT, comme si Madame KINN née AUBERT, sa belle-fille, était sa propre fille.*

*Attendu que dès son mariage, Monsieur ARRACHART a veillé sur sa belle-fille et a pourvu à son entretien et à son éducation; qu'il l'a toujours considérée comme sa propre fille.*

*Attendu qu'il existe entre l'adoptant et l'adoptée la différence d'âge exigée par l'alinéa 3 de l'article 344 du Code Civil*

*Attendu enfin, que le consentements prescrits par les articles 347 et suivants du Code Civil ont été donnés ainsi qu'il résulte de pièces du dossier; que toutes le conditions prescrites par la loi se trouvent remplies et que l'adoption inspirée par de justes motifs présente des avantages pour l'adoptée.*

*Attendu que la requête est régulière en la forme et juste au fond, qu'il éché d'y faire droit.*

**PAR CES MOTIFS.-. LE TRIBUNAL**

*Prononce l'adoption de Madame Hélène AUBERT Secrétaire, épouse de Monsieur Robert Eugène KINN, Directeur d'Agence avec lequel elle demeure à Troyes (Aube) 18, rue Raymond Poincaré, par Monsieur Maurice Félix ARRACHART, Commerçant, demeurant à Épernay, n°6 Rue du Général Sarrail.*

*Dit et ordonne que le dispositif du présent jugement sera publié et mentionné en tous lieux utiles, notamment en marge de l'acte de naissance de l'adoptée, tant sur les registres existant en mairie que sur ceux déposés au Greffe des Tribunaux de Grande Instance compétents, étant précisé que ladite dame KINN née AUBERT est née à Reims (Marne) le vingt-cinq août mil neuf cent huit.*

*Fait défense à tous dépositaires des registres d'État Civil contenant ladite naissance dont s'agit de délivrer des extraits ou expéditions sans tenir compte de la mention d'adoption.*

*Ainsi fait, jugé et prononcé par le Tribunal de Grande Instance de Châlons-sur-Marne, en son audience publique tenue au Palais de Justice de ladite ville, le premier Mars mil neuf cent soixante et un, où étaient et siégeaient Messieurs PAILLOT, Président; MOREL et PLAZANET, juges; en présence de Monsieur COMBESURE, Procureur de la République et assistés de Maître AUBERT, Greffier en Chef.*

*Signé: Pierre PAILLOT »*

Ce jugement ne fait état ni de la mère qui portant est toujours en vie, ni du père dont je ne peux pas trouver la date du décès, qui n'est pas en mention marginale sur son acte de naissance. Je suis étonné qu'ils n'aient pas été consultés sur le changement d'état civil de leur fille. Le jugement précise que c'est Maurice Félix ARRACHART qui pourvoit à son entretien dès son mariage avec sa mère ; et le père ? Les pensions alimentaires n'existaient pas encore à cette époque ?

J'ai demandé au Tribunal de grande instance de Reims, puis aux Archives départementales de la Marne le motif du décalage entre la date du jugement de divorce prononcé le jeudi 28 mai 1914, et son enregistrement le samedi 7 février 1920. J'ai reçu cette réponse le mardi 14 novembre 2017.

*« ...le 2 septembre 1914, l'État-major français décide de ne pas défendre Reims et de faire évacuer ses troupes, le sous-préfet, les gendarmes, les services publics de l'État quittent aussi la ville où demeure néanmoins le maire, Dès le lendemain, Reims est bombardée par les troupes allemandes.*

*Pour sauvegarder les archives de la Cour d'assise et du Tribunal civil, beaucoup de documents ont été mis en protection en 1917 dans la crypte du Palais de justice.*

*Il est fort probable qu'il a fallu attendre 1919 et 1920 pour que les archives soient sorties des caves, triées et rangées et que le Tribunal ait pu reprendre son fonctionnement normal pour transmettre aux services municipaux les jugements qui avaient pu être sauvés.*

*Malheureusement l'humidité de cette cave a entraîné le pourrissement de beaucoup de documents qui ont dû être détruits (lettre du ministre de l'instruction publique au Garde des sceaux du 31 janvier 1924)... »*

### **Maurice Félix ARRACHART**

✚ Obtient la médaille militaire par décret 7 octobre 1932

✚ Est fait chevalier de la Légion d'honneur N° 557.425, par décret du 22 août 1974 ; paru au Journal Officiel le 25 août 1974.

Son dossier de la légion d'honneur donne le détail de sa carrière militaire

Il est recruté, sous le matricule 3105, classe 1909 au 4<sup>ème</sup> bureau de la Seine, qui couvre les : 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> 11<sup>ème</sup> & 12<sup>ème</sup> arrondissements de Paris, ainsi que 16 communes de l'est parisien.

MÉDAILLE MILITAIRE

NOM : **ARRACHART**N° **2630 MR74**Prénoms : *Maurice, Félix*né le *14 juin 1883*à *PARIS 12<sup>ème</sup>*

	DÉCRET	J.O.	RANG	MINISTÈRE	TEXTE	QUALITÉ ET ADRESSE	EXÉCUTION
CHEVALIER	22 AOUT 1974	25 AOUT 1974	11 NOV. 1974	DÉFENSE RÉSERVE SANS TRAITEMENT TITRES DE GUERRE		Sergent chef, intendance 6, rue gal Barrail 51200 - EPERNAY	Cre 28 AOUT 1974 Don - 5 SEPT. 1974 B <sup>t</sup> 20 DEC. 1974 DROITS ACQUITTÉS
OFFICIER							Cre Don B <sup>t</sup> L <sup>t</sup>
COMMANDEUR							Cre Don B <sup>t</sup> L <sup>t</sup>
GRAND-OFFICIER							Cre Don B <sup>t</sup> L <sup>t</sup>
GRAND-CROIX							Cre Don B <sup>t</sup> L <sup>t</sup>

N° **2630 MR74**

DCD le

*20-4-1976*

56759D

63 1051 0 06 007 1 □

Cette décoration lui a été remise par son neveu le 11 novembre 1974, au cours de la cérémonie organisée pour le 56<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la première guerre mondiale.

Je n'ai pas trouvé comment André Victor TOURNIEL, Commandant de réserve, pilote de l'armée de l'air, président des *Ailes sparnaciennes* est son oncle.

# AÉRO-CLUB D'ÉPERNAY



LES AILES SPARNACIENNES

B. P. 63 - 51-202 ÉPERNAY

PRÉSIDENT :

M. TOURNIER, ÉPERNAY  
Tél. Epernay (26) 51-20-89

Aérodrome ÉPERNAY-PLIVOT

Tél. (26) 59-64-04

GRANDE CHANCELLERIE de la

LEGIION D'HONNEUR

I. Rue de Solférino

75700 - P A R I S

Epernay, le II Novembre 1974

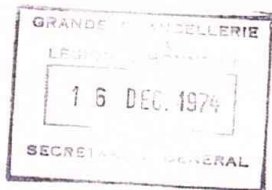
Monsieur le Grand Chancelier,

Par votre courrier en date du 5 Septembre 1974 sous référence n° 2630 MR 74 vous avez bien voulu m'adresser Délégation de Pouvoirs pour la Réception dans l'Ordre de mon Oncle M. Maurice ARRACHART, ancien Sergent-chef d'Intendance.

En vous remerciant ici de l'honneur qui m'a été fait, je viens par la présente vous informer que M. Maurice ARRACHART a été introduit dans l'Ordre comme " Chevalier " devant les Troupes lors de la Prise d'Armes qui eut lieu ce jour II Novembre à Epernay, pour la commémoration du 56ème anniversaire de l'Armistice du II Novembre 1918.

Je vous adresse donc inclus le PROCES-VERBAL de RECEPTION signé du Récipiendaire et du Délégué.

Veillez agréer, Monsieur le Grand Chancelier, l'expression de mes très respectueux sentiments.



Une pièce jointe

### **Simonne Hélène AUBERT**

Née le mardi 25 août 1908, rue Boulard 6,j commune de Reims

Décédée le lundi 2 août 2004, à Troyes (10000)

Mariée le lundi 31 octobre 1932, à Épernay, avec

### **Robert Georges KINN**

Né vers 1900

Je ne connais pas de descendance pour ce couple. La proximité des dates empêche toute recherche aux AD.

Le premier mari de Marcelline Marthe TELLE :

**Maurice Louis ABUBERT** se remarie le samedi 18 février 1922, à Paris IX<sup>ème</sup>, avec

### **Marguerite Eugénie LAVA**

Née vers 1900

Je ne connais pas de descendance pour ce couple. La proximité des dates empêche également toute recherche aux AD.

### **5.3.3-Louis Désiré ARRACHART**

Né le mardi 1<sup>er</sup> septembre 1891, rue de Wattignies 18, Paris XII<sup>ème</sup>

Décédé le vendredi 18 février 1972, avenue de la République 403, commune de Nanterre (92000)

Il décède, célibataire, sans descendance.

### **5.3.4-Jeanne Fernande ARRACHART**

Née le dimanche 05 août 1894, rue de Wattignies 18, Paris XII<sup>o</sup>

Décédée le mercredi 27 janvier 1971, à Auxerre (89000)

Elle se marie le lundi 4 août 1919, à Charenton-le-Pont (94220), avec

### **Maurice BERTRAND**

Sa naissance est estimée vers 1890, en un lieu non connu

Je ne leur connais pas de descendance. Les actes de naissance et décès ne sont accessibles aux AD du Val-de-Marne que jusque 1912, et les actes de mariage jusque 1902.

## **Génération 6**

### **5.3.1.1-Yvon Georges Félix GERMAIN**

Né le vendredi 20 janvier 1911 à Charenton-le-Pont

Il décède le mercredi 23 juillet 1986, à Moulins (03000)

Il épouse le jeudi 25 janvier 1945, à Saïgon, Cochinchine\*

### **Colette Suzanne Gabrielle CAZENAVE**

Née le mercredi 11 avril 1923 à Saint-Antonin-Noble-Val (82140)

Au vu la loi, je n'ai obtenu qu'une copie, non filiative, de l'acte de mariage.

#### Note du rédacteur :

\*« Saïgon » est actuellement Hô-Chi-Min-Ville.

\*Le terme « Cochinchine » désigne la région sud de l'actuel Vietnam.

*Terminé à Blauzac le :*

*Nonidi 19 nivôse an CCXXVIII, soit le jeudi 9 janvier 2020*

## Sources et remerciements

- ✚ Le groupe « *genemil* » de Yahoo Groupes, messieurs Gilbert HEU, Jacques SEYNAEVE et Christophe PENICHON
- ✚ Le groupe « *heraldique-noblesse* » de Yahoo Groupes, monsieur Alain BERDE pour ses dessins d'armoiries
- ✚ « *Histoire sommaire du 39<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie* », 2<sup>ème</sup> édition, Imprimerie du 39<sup>o</sup> de ligne, Rouen 1901. Il doit s'agir d'une œuvre collective car il n'y a pas d'indication d'auteur. Je l'ai téléchargé, avec Google, depuis le « *Havard Collège Library* »
- ✚ Association de l'Hôtel des Invalides de Paris
- ✚ La Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur
- ✚ Jérôme FORABOSCO, pour le portrait réalisé à partir du signalement de sa fiche militaire
- ✚ Alexandre GODEFROY, pour ses informations sur la famille
- ✚ Jean THIBAULT, expert en anciennes rues de Paris
- ✚ Les différentes Archives départementales ou municipales, que j'ai sollicitées, toujours avec succès
- ✚ Vincent DE VISSCHER, qui m'a fourni l'explication sur la profession d'artiste vétérinaire